

INFO

Saint-Berthevin

Bimestriel d'information

Sommaire

■ Évènement



Une saison exceptionnelle pour l'US Saint-Berthevin / Saint-Loup du Dorat 53 ... P2

Une nouvelle fresque à l'Île aux Mômes P2

■ Actualités

Les travaux P3

■ Dossier

L'Orchestre à l'Ecole à la rentrée prochaine P4/5

■ Pratique

L'Été à Saint-Berthevin P5

■ Comprendre

Le compte administratif 2007 P6

■ Conseil & Vie municipale

..... P7

■ Berthevinois

ISORE : Isoler par l'extérieur et réhabiliter l'intérieur ... P8



■ Dossier
L'Orchestre à l'Ecole à la rentrée prochaine

ÉDITO



Les questions d'environnement sont aujourd'hui au cœur des préoccupations de chacun d'entre nous. Les communes se doivent de contribuer à cette prise de conscience croissante. Pour la première fois à Saint-Berthevin, le programme électoral que vous avez très majoritairement approuvé au cours du mois de mars dernier comprenait un véritable volet environnemental témoignant d'une nouvelle ambition pour notre ville dans ce domaine. Ce sera tout d'abord la concrétisation de l'aménagement du site de Coupeau, dont l'objectif de renaturation et les orientations arrêtées répondent à notre volonté de redonner sa place à la nature. Ce dossier est considéré comme exemplaire par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le démarrage des travaux est désormais conditionné à une amélioration des conditions climatiques afin de diminuer le niveau de l'eau. Il a également été décidé de donner une forte orientation environnementale au dossier de restructuration du site des ateliers municipaux. Le bâtiment neuf à construire devrait ainsi permettre la récupération des eaux de pluie. Des études sont en cours avec le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Mayenne (SDEGM) afin de

réaliser une couverture en panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, une étude énergétique vient d'être conduite afin d'explorer différentes solutions de chauffage et notamment la réalisation d'une chaudière à granulats bois. Enfin, la conception architecturale du nouveau bâtiment permettra l'aménagement d'une terrasse végétale. Mais la prise en compte des questions d'environnement, c'est aussi l'évolution de nos modes de fonctionnement. C'est ainsi qu'un diagnostic sera réalisé sur la consommation énergétique des bâtiments publics afin de la maîtriser. Par ailleurs, une politique de gestion différenciée des espaces verts sera appréhendée avec notamment pour objectif de diminuer significativement la consommation des produits phytosanitaires. Notre action ne sera être efficace sans l'implication du plus grand nombre. C'est ainsi qu'une commission extra municipale a été installée courant mai afin de suivre cet engagement et contribuer, à ce que tous ensemble nous participions à la préservation de l'environnement à Saint-Berthevin.

Amicalement,
Yannick BORDE
Maire de Saint-Berthevin

Une saison exceptionnelle pour l'US Saint-Berthevin/Saint-Loup du Dorat 53

L'équipe de PRO A féminine est vice-championne de France au terme d'une saison remarquable et dans un championnat de plus en plus relevé.

Malgré un calendrier international très chargé, notamment pour Ruta PASKAUSKIENE et Oxana FADEEVA (Championnats du Monde par équipes + 2 tournois de qualification pour les Jeux Olympiques de Pékin), les joueuses ont conservé toute leur motivation pour obtenir cette magnifique seconde place, synonyme de qualification pour la Coupe d'Europe.

Très belle saison à titre personnel, pour Ruta PASKAUSKIENE et Oxana FADEEVA, qui participeront aux J.O de Pékin après avoir obtenu leur billet lors du dernier tour de qualification à Budapest.

Autres très beaux résultats pour le club : la médaille de bronze remportée par Olivier RÉZÉ lors des championnats de France handisport, à laquelle on associera la belle place de quart de finaliste de Damien BÉZIER dans la même compétition.

■ Participation à la Coupe d'Europe

La saison prochaine, l'US Saint-Berthevin / St Loup du Dorat - 53 participera à la Coupe d'Europe de l'ETTU (ex-Nancy Evans), équivalente de la coupe UEFA pour le football. Cette Coupe d'Europe apportera une plus grande notoriété au club ; elle fera aussi connaître un peu plus notre ville, notre département et notre région dans la France et même dans l'Europe. Pour cette épreuve, l'équipe gardera son ossature actuelle : Ruta PASKAUSKIENE, Oxana FADEEVA, Jia Nan Yuan et Solène LEGAY. L'objectif sera d'atteindre les quarts de finale, et pourquoi pas mieux si les tirages au sort sont favorables.

Après ces 2 dernières très belles saisons de PRO A : 3^{ème} place en 2006-2007 et 2^{ème} en



L'équipe Pro A (de gauche à droite : Oxana FADEEVA, Solène LEGAY, Jia Nan Yuan et Ruta PASKAUSKIENE).

2007-2008, l'ambition est de poursuivre la progression et d'atteindre la plus haute marche la saison prochaine.... Le titre de Champion de France sera en effet l'objectif du club pour la saison 2008-2009.

Interview

Une nouvelle fresque à l'Île aux Mômes

A l'Île aux Mômes, le mur surplombant la cour avait besoin de « maquillage » ! Nous avons rencontré Cindy VALLADE, animatrice à la Maison des Jeunes, et quelques jeunes qui ont participé à l'élaboration de cette fresque.

Journal Municipal : Comment est né ce projet ?

Cindy VALLADE : Dans le cadre de la passerelle des 10/13 ans de l'Île aux Mômes et de la Maison des Jeunes, 7 filles et garçons se sont portés volontaires pour réaliser cette fresque, et nous avons fait appel à Matthieu BOREL, professionnel du Graff. Matthieu était déjà intervenu à la Maison des Jeunes l'été dernier dans le cadre du projet street-foot et, forts de cette expérience, nous avons fait appel à lui pour nous aider à refaire ce mur.

Journal Municipal : Quand cette fresque a-t-elle été réalisée ?

Cindy VALLADE : La période des vacances de février était propice à la mise en place de cette animation avec les jeunes.

Journal Municipal : Quelles ont été les différentes étapes du chantier ?

Cindy VALLADE : Tout d'abord, les jeunes ont rencontré Matthieu qui leur a expliqué ce qu'était le graff. Il leur a montré les réalisations des jeunes, effectuées l'été dernier et affichées sur les murs de la Maison des Jeunes. Ensuite, grâce à un support vidéo, les jeunes ont choisi le thème des animaux. Pour démarrer le chantier, Matthieu nous a expliqué comment il fallait procéder et les règles à respecter. Nous avons commencé par préparer le mur avec une couche de peinture, puis à l'aide de pochoirs, nous avons fabriqué les figures. Enfin, nous avons peint avec les bombes de peinture de couleurs. Le plus difficile pour les jeunes est de bien utiliser la bombe ni trop loin, ni trop prêt.

Journal Municipal : Quelles ont été les impressions des jeunes ?

Cindy VALLADE : Au final, les jeunes étaient ravis de cette expérience et sont prêts à recommencer.



Un jeune s'initie au graff avec Matthieu BOREL.

■ La façade de la Maison des Jeunes fait peau neuve



Les travaux de réfection de la façade de la Maison des Jeunes, effectués dans le cadre d'un « chantier bâtiment » piloté par Laval Agglomération et encadré par l'AFPA, avancent bien. Les 2 pignons et la façade arrière sont totalement terminés. L'ensemble de la réfection devrait s'achever cet été.

■ Salle de Tennis de Table : mise en conformité de l'éclairage

Courant juillet, des travaux de mise aux normes de l'éclairage seront effectués dans la salle du Tennis de Table au COSEC.

■ Jardins Familiaux



La Ville de Saint-Berthevin a financé les matériaux nécessaires à la réalisation de 12 abris de jardin, montés par les adhérents de l'association.

■ Cimetière



16 nouvelles caves-urnes ont été réalisées au cimetière. Les aménagements paysagers qui les orneront seront effectués prochainement par le Service des Espaces Verts.

■ Produits phytosanitaires : Interdiction de les appliquer à proximité de l'eau

La réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires s'est renforcée en instaurant des zones interdites de tout traitement phytosanitaire.

Actuellement, il est interdit de traiter chimiquement :

- directement sur les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout,
- sur le réseau hydrographique même à sec : fossés, collecteurs d'eau pluviale, points d'eau (mares, étangs...),
- à moins de 5 mètres des sources, puits ou forages et de tout point d'eau référencé sur la carte IGN au 1/25000^{ème}.

Ces points règlementaires sont issus de l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2007.

La Zone Interdite de Traitement appelée Zone Non Traitée (Z.N.T) est inscrite sur l'étiquette du bidon du produit phytosanitaire.

Cette réglementation s'applique à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires : les collectivités, les agents des routes, les agriculteurs, les jardiniers ou les citoyens.

L'utilisateur de produits phytosanitaires est responsable des conséquences de son traitement. En cas d'infraction aux dispositions sur l'utilisation des phytosanitaires, il peut y avoir des poursuites financières et pénales.

Pour tout renseignement, contacter Sandrine LEPLÉ pour Phyt'Eau Propre 53 au 02.43.67.38.90.

En bref

■ La salle B du COSEC devient la salle André Cosme

Le 7 juin dernier, la Ville de Saint-Berthevin a inauguré la nouvelle dénomination de la salle B du Complexe Sportif. Désormais, il s'agit de la salle André Cosme, en hommage à ce berthevinois, pionnier de la section Basket dès 1961 et membre fondateur du Comité Départemental et de la Ligue des Pays de la Loire de Basket.

■ Canicule et risques exceptionnels

Aux termes de la loi du 30 juin 2004, et pour les personnes qui le souhaitent, les Maires sont tenus d'instituer un registre nominatif :

- des personnes âgées de + de 65 ans résidant à leur domicile,
- des personnes âgées de + de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- des personnes adultes handicapées de la commune vivant à leur domicile.

L'objectif est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Pour figurer sur ce registre, il suffit de remplir un imprimé disponible en Mairie ou contacter Mme MOTTAIS au 02.43.69.56.92.

■ Prise en charge de cartes de TUL

Sous réserve de certaines conditions de revenus, le CCAS peut prendre en charge jusqu'à 50 % du coût des cartes de transport des jeunes berthevinois scolarisés à Laval. Les familles dont le quotient familial est inférieur à 305 € pourront en bénéficier pour la rentrée scolaire 2008/2009 et sont invitées à venir s'inscrire en Mairie dès que possible. Tél. 02.43.69.56.92.

Agenda

Judi 3 juillet :

Conseil Municipal

Vendredi 4 juillet :

Concert Jeunes - Quartier du Lac

Samedi 5 juillet :

Fête de la Saint-Berthevin - Quartier du Lac

Vendredi 22 août :

Cinéma de plein air - Coupeau

Samedi 6 septembre :

Forum des Sports et des Loisirs - COSEC

L'Orchestre à l'École à la rentrée prochaine

Dans le cadre de ses engagements pour le développement culturel, et afin de diffuser la culture au plus grand nombre, la municipalité a décidé de proposer aux enfants, quelque soit leur milieu social et leur culture, de s'engager dans l'aventure de l'orchestre à l'école.



L'Orchestre à l'École se définit comme une initiation et un apprentissage collectif de la musique pour les élèves des écoles primaires ou des collèges. L'intérêt pour l'élève est qu'il peut pratiquer activement un instrument de musique dès les premiers jours.

■ Le projet « Orchestre à l'École » poursuit plusieurs objectifs

Pour les enfants, jouer ensemble dès le début est à la fois une fête et une responsabilité qui les aident à se construire et à vivre ensemble. La pratique musicale a une influence positive sur leur vie scolaire comme sur leur développement personnel. Les élèves apprennent à s'écouter, à travailler ensemble, ce qui favorise un meilleur respect de l'autre et une amélioration de la discipline. C'est également le plaisir de jouer et de se produire en public. Les élèves développent une plus grande confiance en eux grâce à une activité valorisante et structurante, tant sur le plan individuel que du groupe. C'est enfin la possibilité pour les élèves de rejoindre les harmonies, fanfares ou écoles de musique locales afin d'inscrire cette pratique dans la continuité. Les musiciens intervenants, les écoles de musique, en faisant aimer la musique à des publics nouveaux, initient les futurs musiciens amateurs, creuset du public des concerts.

Les diverses expériences menées démontrent que tous les enfants souhaitent poursuivre l'expérience musicale dans ces conditions, et plus de la moitié d'entre eux désirent rejoindre une structure d'école de musique après deux ou trois années. En 2001, on comptait en France 244 000 élèves dans les écoles de musique et si l'on rapproche ce nombre d'élè-

ves au nombre communiqué par le Ministère de l'Éducation Nationale, on obtient une proportion de 2 % de jeunes qui pratiquent la musique.

■ Les acteurs du projet et les moyens

Plusieurs acteurs doivent intervenir pour donner vie à ce projet. La première étape réunit un porteur de projet (enseignant, directeur d'école ou mairie) qui va préciser son projet en rassemblant les classes et/ou élèves volontaires et coordonner le programme avec l'école de musique. Une fois le projet défini, le porteur de projet doit trouver son financement auprès de la commune, du département et/ou de la région pour acquérir le parc instrumental. Réussir son projet « Orchestre à l'École » implique la mise en œuvre de moyens pédagogiques (disposer d'un programme pédagogique défini entre les différentes parties : éducation nationale, enseignants, professeurs d'école de musique, directeurs...), humains (la réussite du projet repose sur l'implication des différents partenaires et des intervenants musicaux en milieux scolaires, les dumistes, qui pourront être secondés par un ou des professeurs de musique détachés par les écoles de musique) et instrumentaux (selon le nombre d'élèves et/ou de classe, il faut constituer un parc d'instruments plus ou moins important).

■ Le projet à Saint-Berthevin

La mise en place se fera dès la rentrée scolaire prochaine à l'école du Lac pour les élèves de CM1. 26 élèves seront volontaires. On leur présentera dans un premier temps les instruments, puis chaque enfant participera à un cours d'une heure par semaine par petits grou-

pes de 3 ou 4, puis 45 minutes avec l'ensemble des élèves. Le cours se déroulera le mardi en fin de matinée et l'orchestre se réunira le mardi midi avant les repas, pendant la pause méridienne. Les enseignants qui le souhaitent, peuvent suivre la formation instrumentale en même temps que les enfants.

Afin de constituer l'orchestre à l'école, la ville de Saint-Berthevin a fait l'acquisition d'un parc instrumental pour un montant de 17 000 € (4 flûtes traversières, 4 clarinettes, 4 saxo alto, 4 trompettes, 4 trombones, 2 tubas, 1 batterie, 3 xylophones). Une méthode, avec CD, sera offerte à chaque enfant afin de pratiquer l'instrument à la maison. Les instruments seront confiés gratuitement aux familles pendant la durée de ce projet.

Les intervenants seront Claire CATALAYUD (flûte), Philippe MARTINEAU (clarinette), Stéphane LEMASSON (saxophone), Johann LEFEVRE (trompette), Jean-Michel FOUCAULT (tuba et trombone), Michel CORBIN (percussion) et Philippe LEUWERS (direction de l'orchestre).

Un autre projet pourrait se rajouter à la rentrée pour permettre aux élèves de CM1 et CM2 de l'école du Lac, non concernés par l'orchestre, de pratiquer la chorale avec Annelise STANISZEWSKI, la danse avec Pierre IMBERT ou le théâtre.

Les échos de la presse

Le Parisien (14 juin 2003)

« L'ambiance s'est améliorée, constatent les élèves. On s'aide, il n'y a pas de clans comme dans les autres classes, les répétitions et les concerts ont resserré les liens ».

AFP (19 juin 2003)

« Les enfants agités et ayant du mal à se concentrer lorsqu'ils étaient en sixième ont acquis l'envie d'apprendre et la concentration qui va avec. Du coup ils évitent la dérive vers la violence scolaire, les conflits et l'autoritarisme ».

Le Monde (21 juin 2003)

« Dans cette classe pas une seule heure de colle, pas un conseil de discipline, plus une insulte, une métamorphose incroyable sur le plan civique ».

Le Courrier Français

« Un orchestre à l'école améliore les résultats ».

Quelques expériences de terrain

Diverses expériences ont été menées dans un certain nombre de villes en France obtenant un succès certain :

- * Ecole primaire de Chaponval d'Auvers sur Oise (95) : projet mené depuis 2000, avec une classe de CE2. Trois ans plus tard le projet se poursuit au collège.
- * Ecole primaire de Nantes (44) : deux classes primaires situées en ZEP travaillent deux heures par semaine en temps scolaire sur des instruments à vent prêtés par le CNER de Nantes. Le projet a été consolidé par une fanfare de 44 élèves volontaires. Les professeurs ont su adapter leurs méthodes maison pour initier les enfants au solfège, comme à la pratique instrumentale.
- * Ecole primaire de Dunkerque (59) : vaste projet initié par la communauté urbaine qui concerne 1 800 élèves de 5 écoles primaires et 2 collèges.
- * Collège des explorateurs de Cergy (95) : un parc instrumental de 25 instruments a été mis à la disposition des collégiens.

Trois ans plus tard, les élèves situés en ZEP faisaient preuve de respect entre eux et de meilleurs résultats scolaires. Aujourd'hui l'orchestre des explorateurs est l'ambassadeur d'autres nouveaux projets d'orchestres à l'école.



Le Urban's Band de Nantes

PRATIQUE

L'Été à Saint-Berthevin

L'Île aux Mômes et la Maison des Jeunes offrent pour juillet et août un programme attractif concocté par les équipes d'animation du Service Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires en collaboration avec le Service Culturel.



Tournoi de street-foot en 2007

Les festivités commenceront le vendredi 4 juillet prochain par un concert jeune, avec en première partie, un groupe d'élèves de musiques actuelles de l'École de Musique et de Danse de Saint-Berthevin, le groupe Ernestine de Chemazé et le groupe Drugstore de Saint-Berthevin. En deuxième partie se produira le groupe berthevinois Santa Cruz.

La traditionnelle Fête de la Saint-Berthevin se

déroulera quartier du Lac, le samedi 5 juillet avec un bal populaire animé par l'orchestre Holiday et un feu d'artifice sonorisé.

Pour les sportifs et les supporters, des tournois Street-Foot investiront le COSEC pour la 2^{ème} année consécutive. Cette année, ils se dérouleront le vendredi 11 juillet, dès 10h pour les 8/13 ans et à partir de 18h pour les plus de 14 ans et les adultes. Cette journée sportive sera clôturée par une soirée dansante ouverte à tous et animée par les jeunes de la Maison des Jeunes à partir de 22h.

Le vendredi 18 juillet, dès 17h, les enfants de l'Île aux Mômes présenteront leurs travaux réalisés durant le séjour, à l'occasion d'un goûter-parents.

L'intercommunalité sera de mise le 23 juillet prochain avec une journée inter-centre pour les 4/12 ans à Andouillé en collaboration avec les Francas de la Mayenne et un chantier Argent de Poche avec Changé et Bonchamp pour 30 jeunes de 16 à 18 ans.

Les traditionnelles soirées d'été se dérouleront le vendredi 25 juillet à 20h30 avec un spectacle proposé par les enfants et le ven-

dredi 29 août à 20h30 avec une soirée jeux. Pour la passerelle des 10/13 ans, seront proposés un atelier caisse à savon (fabrication et participation au championnat départemental du 21 au 25 juillet) ainsi que des stages sportifs et artistiques chaque semaine. Le vendredi 22 août, la Ville organise à Coupeau une soirée Cinéma de plein air avec la diffusion du film « La Nuit au Musée », comédie fantastique avec Ben Stiller.

■ Une collecte pour le Burkina Faso

A l'initiative des jeunes de la Maison des Jeunes, une collecte est prévue pour le Burkina Faso. Si vous souhaitez donner des jeux d'éveil et éducatifs, des livres de culture générale, des vêtements d'enfants, chaussures ou accessoires sportifs, vous pouvez les déposer à la Maison des Jeunes ou à l'Île aux Mômes jusqu'au mois de septembre. Ces dons seront envoyés au Burkina Faso courant octobre par le biais de l'association l'École du Sahel.

Renseignements à la Maison des Jeunes : 02.43.26.03.87.

Le compte administratif 2007

Le budget municipal est voté chaque année en février ou mars et fait l'objet d'ajustements tout au long de l'année. Le compte administratif traduit l'exécution du budget voté. Il doit être approuvé avant le 30 juin de l'année suivante. Le compte administratif 2007 a été approuvé en Conseil Municipal le 20 mai dernier.

Celui-ci fait apparaître un résultat de 1 203 723 € et une capacité d'auto-financement de 1 465 317 €. Le résultat est la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement. La capacité d'auto-financement est le résultat augmenté des dotations aux amortissements. Elle permet de financer partiellement les investissements qui s'élevaient à 4 426 919 € soit un taux de réalisation de 94,39 % par rapport au budget voté.

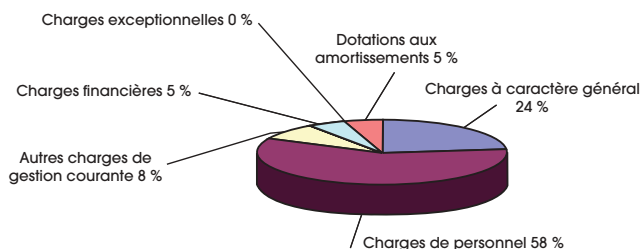
■ Section de fonctionnement

	BP 2007	CA 2007	CA 2006	2006/2007
Résultat	711 683 €	1 203 723 €	1 063 890 €	13,14 %
Capacité d'auto-financement	927 326 €	1 465 317 €	1 252 833 €	16,96 %

La section de fonctionnement en 2007 fait apparaître une capacité d'auto-financement en nette progression : + 16,96 %, fruit d'un surcroît de recettes (+ 5.70 %).

La répartition des dépenses de fonctionnement est sensiblement la même entre 2006 et 2007.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2007



Les charges à caractère général représentent 23.61 % des charges de fonctionnement. Elles sont constituées des achats (eau, gaz, électricité), des services extérieurs, et des impôts et taxes dûs par la collectivité. Les charges à caractère général sont en légère baisse par rapport à l'année 2006 : - 2.59 %. Celles-ci se situent sur les postes achats et services extérieurs.

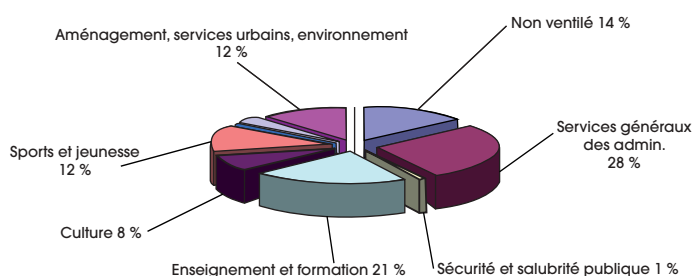
Les frais de personnel restent dans les mêmes proportions à 58 % des charges de fonctionnement.

Les charges de gestion courante sont en augmentation du fait d'un concours accru aux associations de 5 % par rapport à 2006 pour un montant de 302 310 € (subvention au CCAS et aux écoles comprises).

Enfin, les charges financières (liées aux intérêts des emprunts) restent stables par rapport à 2006.

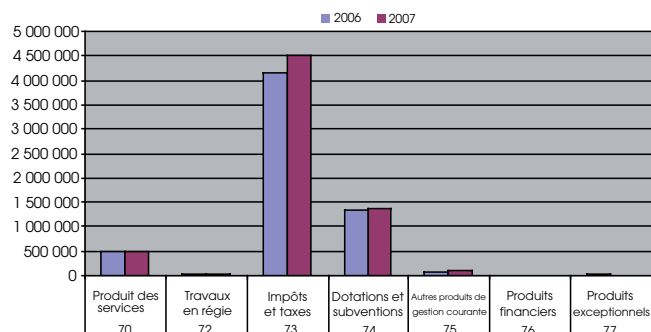
Le compte administratif permet d'évaluer l'action de la commune par secteurs d'activité.

Dépenses de fonctionnement par secteurs d'activités



Les recettes sont en nette augmentation par rapport à 2006 (5.70 %) en dépit d'une stabilité des taux d'imposition.

Compte administratif 2007 - Recettes de fonctionnement



■ Section d'investissement

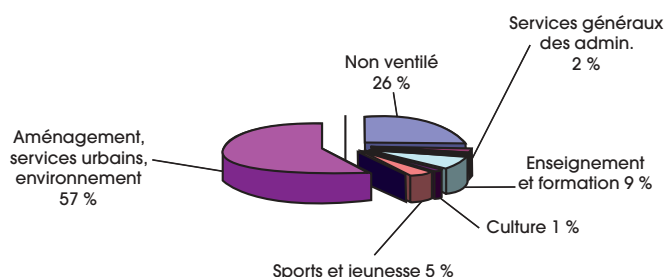
Le compte administratif fait apparaître un déficit d'investissement de 1 240 114.50 € pour un taux de réalisation de 94,39 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Le financement s'analyse de la façon suivante :

- l'auto-financement dégagé sur la section de fonctionnement pour un montant de 1 465 317 €,
- le Fond de compensation de la TVA pour un montant de 166 133 €,
- la taxe locale d'équipement pour un montant de 44 849 €,
- les subventions pour un montant de 186 639 €,
- le produit des cessions d'actif pour un montant de 231 680 €,
- l'emprunt pour 509 822 €.

Les principaux investissements réalisés en 2007 se répartissent pour l'essentiel sur l'aménagement du centre-ville, l'extension de la cuisine centrale et l'agrandissement du restaurant scolaire de l'école La Forêt.

Dépenses d'investissement par fonction



Concernant la dette, le capital restant dû au 31 décembre 2007 était de 6 318 216.63 € soit une dette par habitant de 888 € sous la moyenne régionale de 970 €/habitant.

La structure de la dette appelle quelques observations. Le ratio d'endettement est très raisonnable, il se situe aux environs de 5.5 années de capacité d'auto-financement.

Le taux d'endettement de 12.4 % montre qu'elle pèse peu sur le fonctionnement, ce qui laisse des marges de manœuvre pour financer l'investissement.

Enfin, le taux moyen d'intérêts de 3.9 % est compétitif au regard de la hausse actuelle des taux d'intérêts.



Majorité municipale

Vos élus majoritaires à Laval Agglomération

Après avoir désigné nos 8 titulaires et 2 suppléants à Laval Agglomération (voir Info Saint-Berthevin n°27), nous vous présentons les dossiers que chacun aura à suivre.

Yannick BORDE a été élu 2nd Vice Président de Laval Agglomération en charge du développement économique et de l'emploi. Il préside l'Agence de Développement Economique de Laval Agglomération, et siège au Conseil d'Administration de la Maison de l'Emploi et de la SACOLA.

Annie AUFFRET a été désignée pour siéger au sein de la Commission Habitat et suivra ainsi le dossier du logement social ainsi que la problématique de l'accueil des gens du voyage. Elle participera également à la commission « accessibilité » chargée de veiller à la mise en place de la loi sur le Handicap.

Michèle VEILLARD participera à la commission Développement Economique et Emploi et sera ainsi chargée d'être le relais auprès des entreprises de notre ville, des dispositifs mis en place par Laval Agglomération ainsi que du suivi des nouvelles zones d'activité.

Josette CLAVREUL participera aux travaux de la commission administration générale chargée de suivre le fonctionnement de notre agglomération et d'exercer certains contrôles dans le domaine financier. Elle siège également au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.

Anne GHYSELEN sera présente dans la commission prospective qui aura pour mission d'explorer les orientations de développement de Laval Agglomération.

Christophe GUESNÉ suivra les questions relatives au sport et notamment le développement du fonds d'aide au sport de haut niveau dont il avait été à l'origine ainsi que prochainement la réalisation d'un terrain de football synthétique à l'ouest de l'agglomération.

Loïc LUCAS suivra les questions relatives à la culture.

Jean-Paul BALLUAIS participera à la commission en charge de l'innovation et de l'enseignement supérieur. Il représentera également l'agglomération au collège Emmanuel de Martonne et au lycée Ambroise Paré qui accueillent chacun de nombreux jeunes Berthevinois.

Hervé ZIVEREC siègera dans la commission aménagement qui examinera tous les grands projets structurants de Laval Agglomération (routes, SCOT, zone multimodale...). Cette commission est également chargée du dossier des transports en commun.

Joseph BRUNEAU participera à la stratégie commission des finances de Laval Agglomération. Une attention toute particulière est requise dans ce domaine.

Denis SALMON-FOUCHER siègera dans la commission environnement qui aura en charge notamment le dossier de la politique des déchets ainsi que le projet de mise en place d'un plan de déplacement urbain.

Le groupe majoritaire.

Minorité municipale

« Osons espérer que ces paroles seront vérifiées par des actes » avions nous conclu dans le bulletin précédent.

L'idée d'avenir était d'avoir des mots nouveaux, un schéma de fonctionnement moderne, un dialogue différent.

La structure communautaire de Laval Agglomération devait faire également l'objet de toute notre attention. Nous savions que sa composition et son mode de fonctionnement y seraient forcément différents et nous espérions y être associés pleinement. Les enjeux y sont importants pour Saint-Berthevin et en matière de développement, or nous ne sommes pas fondamentalement en opposition. Pour voir le fonctionnement de Laval Agglomération changer, il ne faut pas y aller avec les idées d'hier.

Aujourd'hui nous faisons le constat amer et nous n'avons que déception et regret : la seule différence se situe dans la régression de la place laissée à la minorité qui ne siègera plus comme titulaire puisque seuls 2 postes de suppléants nous ont été proposés, alors que la règle de la proportionnelle a été appliquée dans les commissions municipales (à l'exception également du CTP où nous n'aurons aucun titulaire).

Domage, que cette main tendue n'ait pas été saisie, que le message consensuel n'ait pas été entendu, que les signaux offerts pour initier une méthode moderne de démocratie locale ne puisse être expérimentée à Saint-Berthevin, avec une nouvelle génération d'élus.

Cela dit, par respect envers les Berthevinois nous continuerons à donner des preuves d'ouverture et de sincérité en harmonie avec nos propos du début de cette mandature.

Les 6 élus de la liste "Agir et Vivre Ensemble" :

Marie-Annick GERBAULT, Jérôme CELERIER, Monique FRETILLIERE, Yves CHAUVIN, Nathalie DA COSTA, Gil FAVRIOU.

<http://www.agiretvivreensemble.org>

Conseil Municipal du 20 mai 2008

L'ensemble des délibérations, consignées dans un registre, est consultable par tous en mairie et sur le site Internet. Chacun peut en outre assister librement aux séances du Conseil.

Schéma directeur d'alimentation en eau potable : constitution d'un groupement de commandes

Le Conseil Municipal approuve le lancement de l'étude d'un schéma directeur en eau potable et la constitution d'un groupement de commandes avec les communes du CRUEL (Syndicat Mixte des Communes Rurales Utilisatrices de l'Eau de Laval), le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Louverné et la Ville de Laval, et autorise Monsieur le Maire à signer une convention de groupement de commandes avec ces communes.

Restructuration des Ateliers Municipaux : Approbation du projet - Dépôt du permis de construire

Le Conseil Municipal approuve le projet de restructuration des ateliers municipaux et autorise Monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire.

Harmonisation des tarifs de la passerelle 10/13 ans

Les enfants de l'île aux Mômes peuvent découvrir la structure de la Maison des Jeunes par le biais de stages spécifiques. Pour un même stage, selon que l'on s'inscrit à la Maison des Jeunes ou à l'île aux Mômes, les familles paient un tarif différent. Le Conseil Municipal décide donc d'harmoniser les tarifs des stages mis en place dans le cadre des activités de la passerelle 10-13 ans (hors accueil matin/soir de l'île aux Mômes) et de les faire correspondre aux tarifs de la Maison des Jeunes.

COSEC : Dénomination d'une salle

Le Conseil Municipal décide de donner à la salle B du COSEC le nom de « André COSME ».

USSB Football : Subvention exceptionnelle

Compte tenu de l'implication importante de la section vétérans de l'USSB Football dans les activités de l'USSB Football et dans les différentes manifestations sportives de la commune, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 260 € à l'USSB Football à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la section football vétérans organisé le 31 mai 2008.

Les Baladins : Subvention exceptionnelle

L'association Les Baladins a organisé la Nuit du Théâtre à Saint-Berthevin. Compte tenu du caractère exceptionnel de cette manifestation, le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 350 € à l'association. Le virement de crédits est effectué en conséquence.

Boucles de la Mayenne : Prise en charge de repas

La 34^{ème} édition des Boucles de la Mayenne fera étape à Saint-Berthevin les 20 et 22 juin derniers. Dans le cadre de cette manifestation, le Conseil Municipal décide de prendre en charge 230 repas pour un montant total de 2 300 €.

ISORE : Isoler par l'extérieur et réhabiliter l'intérieur

Depuis près de 20 ans, la société ISORE Bâtiment (ancienne dénomination REBULARD Façade) s'est fait une renommée de sérieux et de qualité en matière de bardage et d'isolation par l'extérieur. Installée à Saint-Berthevin depuis septembre 2007, elle a ouvert ses portes aux élus en mai dernier.

Avec ses 11.5 millions d'euros de chiffre d'affaires et ses 45 salariés, la société ISORE repose sur 2 valeurs fondamentales : la qualité client et la qualité des relations avec le personnel. Pour chacun de ses chantiers, la société met en œuvre un mode opératoire certifié ISO 9001, qui implique aussi bien les personnels de chantier que les services du siège.



Les élus de Saint-Berthevin visitent la société ISORE Bâtiment.

De l'isolation à la réhabilitation

L'isolation par l'extérieur permet d'atteindre de hauts niveaux de performance en matière d'économie d'énergie. Elle réduit considérablement la demande énergétique des ouvrages, notamment en évitant les ponts thermiques tout en embellissant durablement les façades.

Par ailleurs, depuis quelques années, la société élargit son activité aux travaux de réhabilitation de bâtiment tous corps d'état, ce qui représente aujourd'hui près de la moitié de son chiffre d'affaires. Ses principaux clients sont des bailleurs sociaux, des lycées ou collèges, des copropriétés... situés en Pays de Loire, Bretagne ou Région Parisienne (pour 50 % de l'activité).

Innovation et développement durable

La société ISORE Bâtiment, implantée à Saint-Berthevin, est composée de 2 bâtiments conçus pour consommer moins d'énergie qu'elle n'en produit. L'isolation épaisse par l'extérieur et la pose de bardages photovoltaïques verticaux, associés à d'autres techniques comme le bardage en terre cuite ou en céramique, la pompe à chaleur, le puits canadien ou les brises soleil orientables, ont permis de réaliser le premier bâtiment à énergie positive des Pays de Loire.

ISORE Bâtiment - Z.I du Millénium
1, rue Louis Renault - 53940 SAINT-BERTHEVIN
Tél. 02.43.66.96.51 - Fax. 02.43.66.86.88
Courriel : contact@isore-batiment.fr
Site : www.isore-batiment.fr

Retour sur...

Inauguration du restaurant scolaire La Forêt

C'est en présence des entreprises, du personnel municipal et des élus que le Maire a inauguré le nouveau restaurant scolaire La Forêt le 14 juin dernier. Les travaux de réaménagement et de mise aux normes avaient démarré il y a presque un an. L'extension construite accueille désormais la cuisine. Le montant de l'opération s'est chiffré à 751 418 € TTC.



Rencontre littéraire



Le 21 mai dernier, les bibliothécaires accueillent en partenariat avec l'association lavalloise « Lecture en tête », l'auteur Hugo BORIS, pour ses deux romans : « Le baiser dans la nuque » et « La délégation norvégienne ».

L'auteur a discuté avec ses lecteurs et précisé que l'important ne résidait pas dans l'histoire elle-même mais dans le pouvoir d'évocation que suscitait l'écriture.

C'est pour ces mêmes raisons que « Le baiser dans la nuque » a été élu coup de cœur des bibliothécaires. Ces livres sont à votre disposition à la bibliothèque centrale.

Avis aux Berthevinois

Inscriptions à l'Ecole de Musique et de Danse

Les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 5 juillet et du 28 août au 6 septembre, aux horaires suivants :

- Mardi, jeudi, vendredi : 17h30 - 19h30
- Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
- Samedi : 9h - 12h

Une réunion d'information et une rencontre avec les professeurs auront lieu le mercredi 3 septembre, à 18h30 au Centre de Rencontres. Les cours démarreront le lundi 8 septembre 2008.

Bibliothèque : horaires pendant l'été

La bibliothèque centrale est ouverte tout l'été :

- Lundi : 15h - 18h
- Mardi et vendredi : 15h - 19h
- Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
- Samedi : 10h - 12h

La bibliothèque annexe est ouverte en juillet uniquement :

- Mardi et jeudi : 15h - 18h
- Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Rappel

Les livres et revues ne supportent pas les grains de sable... Merci de ne pas les emmener sur la plage !

Lire en Fête / Octobre 2008

Le thème retenu par les bibliothèques de l'agglomération de Laval est l'Australie. Si vous avez des photographies ou des éléments sur ce pays, à mettre à notre disposition, merci de nous appeler au 02.43.66.01.72.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

10.04.08 : Juliette BORONAD	15.05.08 : Thelma CHEVALLIER
12.04.08 : Maxim FOUASSE	15.05.08 : Kenza LAIR
14.04.08 : Fabio MARTINS	21.05.08 : Tom GÉGU
16.04.08 : Lindsay TAHUA	22.05.08 : Lyam ANGO-GOBREN
17.04.08 : Léna JEANNEAU	23.05.08 : Lucie GUERRIER
30.04.08 : Aleyna BEZIER-DEMIR	27.05.08 : Landry HARDY
10.05.08 : Hugo LETORT	28.05.08 : Erell CHUBERRE
13.05.08 : Tiago HELBERT	

MARIAGES

24.05.08 : Pierre BOURDIN et Sandrine HAUTECOEUR
31.05.08 : Raphaël DUCLOS et Mélodie LEBA

DÉCÈS

13.04.08 : Michel VAILLANT, 61 ans
17.04.08 : Jacques SAULAIS, 55 ans
23.04.08 : Yvonne MIGNOT, 84 ans
23.04.08 : Auguste MICHEL, 85 ans
05.05.08 : Jeanne THOMAS, 87 ans
05.05.08 : René HERRIAU, 70 ans

Info Saint-Berthevin, bimestriel d'information édité par la commune de Saint-Berthevin. Directeur de publication : Yannick BORDE, Maire ; Comité de rédaction : L.Lucas, J.Clavreul, P.Daussy, I.Kerféguer, P.Gasté, C.Bariller, E. Avril, M. Haques ; Photos/Illustrations : Mairie de Saint-Berthevin, USSB Tennis de Table, Orchestre à l'Ecole ; Maquette / Mise en page : GL Partenaire ; Impression : Imprimerie Madiot, imprimé avec des encres végétales et moins de 1% d'alcool, sur des papiers garantis sans chlore (ECF ou TCF) et avec garantie forestière (FSC) ; Distribution : Adrexo ; Dépôt légal : Juillet 2008 ; Tirage : 3 500 ex.

Infos Saint-Berthevin - Place de l'Europe - BP 4255
53942 SAINT-BERTHEVIN Cedex. Tél. 02.43.69.28.27.
e-mail : accueil@ville-saint-berthevin.fr
Site : www.saint-berthevin.fr